

L E
LIBRE ACCÈS
A DIEU,
par la foi en
JESUS-CHRIST,

O U

SERMON sur les paroles de Saint
Paul , dans son Epitre aux
Ephesiens , Chap. 3.
vers. 11. 12.

L E

LIBRE ACCÈS A DIEU

par la foi en

JESUS-CHRIST,

Ou SERMON sur ces paroles de
Saint Paul, dans son Epitre
aux Ephesiens, Chap.

3. vers. 11. 12.

*Selon le propos arrêté dès les siècles lequel il
a établi en J. CHRIST notre Seigneur.*

*Par lequel nous avons hardiesse & acces en
confiance par la foi que nous avons en lui.*



ES FRERES,

IL y a mille moyens de se damner & de se
perdre : mais il n'y en a qu'un seul pour se
sauver. De même dans l'Égypte il y avoit
une infinité de boureaux & de meurtriers pour
tuer

tuer les Israélites: mais il n'y eut qu'un seul Libérateur, qu'un Moïse pour rompre leurs chaînes: ou comme dans le desert il y avoit une multitude effroyable de serpens brulans, pour empoisonner & navrer le peuple, mais il n'y eut qu'un seul serpent d'airain pour le guerir. Car d'un côté les erreurs, & de l'autre les vices; ici les superstitions, & là les impietez: aux uns l'ignorance, aux autres la presumption & l'orgueil sont autant de voyes de perdition, qui les conduisent aux abîmes éternels. Les uns perissent par l'idolatrie comme les Payens, les autres par l'incréduité comme les Juifs & les Turcs, les autres par l'aveugle crédulité comme les Chrétiens abusez & mal instruits: mais pour le salut il n'y a qu'une seule voye d'y parvenir, qui est J. CHRIST le Fils éternel du Dieu vivant. En vain le Juif se fie en son Moïse, Moïse en qui il a esperance est celui qui le condamnera, comme il est dit dans l'Évangile. En vain le Payen s'assure en ses sacrifices, la voix de ses victimes mourantes accuse sa stupidité, & lui reproche sa sottise, de croire que le sang d'un animal brute puisse être un prix suffisant pour la redémption de son ame. En vain le Mahometan se repose sur son faux Prophete, la folie de cet imposteur devoit le faire rougir de la sienne, & mourir de honte de chercher son salut dans la doctrine d'un insensé, qui étoit moins sujet aux chutes qui lui arrivoient par le mal caduc, qu'à celles qui étoient

Jean 5.
25.

étoient causées par l'extravagance de son esprit. Il n'y a que J E S U S seul en qui se puisse trouver le véritable bonheur. C'est le seul arbre de vie qui porte les fruits de l'immortalité, & quiconque les cherche autre part, il lui arrivera infailliblement, comme à notre premier pere, qui ne cueillit que la mort sur cet arbre où il s'étoit adressé, pensant y trouver le souverain bien. C'est le seul autel des propitiations, dont l'asyle soit inviolable, & quiconque se propose d'en embrasser d'autre y perira malheureusement comme Joab, qui fut égorgé au pied de cet autel des Israélites, où il avoit cherché son refuge.

Saint Paul étoit infiniment sensible sur cette importante vérité, & vous l'y voyez faire paroître une délicatesse extraordinaire dans notre texte; car dans les versets precedens il avoit décrit magnifiquement son apostolat; il l'avoit vanté en des termes surprenans, en disant que Dieu l'avoit fait Ministre pour éclairer tout le monde, pour découvrir à tout l'Univers des mysteres inconus, pour mettre en évidence devant tous les peuples la communication du secret qui étoit caché de tous tems en Dieu, pour instruire non seulement les hommes en la terre, mais les Anges même dans le ciel, & leur faire conoître l'incomparable sagesse de Dieu dans leur séjour éternel. D'où vient que Saint Chrysostôme parlant de ce grand Apôtre, l'appelle l'Évangéliste des Anges. C'étoient là des éloges qui

donnoient assurément de merveilleuses idées de Saint Paul. Aussi lui-même en eut peur, & après s'être peint d'une manière si pompeuse, il craignit que les hommes n'en prissent sujet de le regarder, comme une des causes du salut; de chercher en lui ce qui ne se trouve uniquement qu'en J. CHRIST, à l'exclusion de toutes les creatures. C'est pourquoi après s'être si glorieusement représenté, il en revient aussi-tôt à J. CHRIST pour lui donner tout l'honneur, & toute la gloire de ce qu'il avoit dit de lui-même, & pour le proposer comme le Chef & le fond, comme la source & le canal de tout ce que les hommes peuvent posséder de bien. Non, dit-il, ô Ephesiens, ne vous arrêtez point à moi. Dieu véritablement m'a honoré d'un grand emploi; mais ce n'a été que dans la vue de J. C. en qui il a conçu tous ses desseins, sur qui il a fondé tous ses decrets, par qui il a ouvert toutes ses graces: & s'il s'est rendu accessible aux enfans d'Adam, ce n'a été que par ce bienheureux Sauveur, qui seul nous peut faire aler à lui avec assurance. Car si j'annonce les secrets de l'Evangile, ce n'est que *selon le propos arrêté que Dieu a établi en J. CHRIST, avant tous les siècles*; & si l'on peut aler au Pere éternel avec hardiesse, avec confiance, ce n'est que par son moyen & par la foi en son nom, afin qu'il soit considéré comme la seule cause du salut de tous les hommes.

C'est là, Mes Freres, le sujet que nous avons à examiner en cette heure, & comme

il

il comprend deux versets, aussi le divisons-nous en deux points, le premier sera du *propos arrêté*, dont parle l'Apôtre, & qu'il dit *avoir été établi de Dieu en J. CHRIST.* Le second, de cet *accès en confiance que nous avons à Dieu par son Fils, & par la foi* qui l'embrasse. Ce Fils éternel par qui seul nous pouvons aprocher du Pere, veuille le faire aprocher de nous maintenant, pour nous assister puissamment en cette action, afin que nous puissions vous mener à lui, vous ouvrir le chemin au trône de sa grace, & vous remplir de cette foi qui seule vous y peut faire arriver heureusement, pour y recueillir les fruits de son amour & de sa bonté paternelle.

Ce qui donne lieu à Saint Paul de parler dans notre *texte de propos arrêté de Dieu*, outre ce que nous en avons déjà touché, c'est proprement ce qu'il avoit dit de la sagesse divine dans le verset precedent. Car il l'avoit appellée diverse en toutes sortes. Et de fait nous vous en fimes voir la diversité admirable, non seulement dans la nature, où l'on voit paroître une variété étonnante dans toutes les creatures: mais aussi dans la grace, où Dieu a tenu des voyes étrangement diverses & différentes. Car il fit l'homme d'abord juste, & droit, puis il le laissa tomber miserablement & se corrompre, étant tombé il le releva par l'esperance d'une semence glorieuse, qui briseroit la tête du Serpent son ennemi: cependant après l'avoir relevé, quelque tems après il

l'abîme par un Deluge effroyable, qui l'engloutit par toute la terre. Ensuite il le retablit par le moyen de Noé & de sa famille, & l'ayant retabli de cette manière, quelle surprenante diversité ne fit-il point voir dans sa conduite envers l'homme? Tantôt il traita avec lui une alliance, & tantôt une autre. Tantôt il lui donna la Loi & après il l'abolit. Tantôt il le gouverna par des Patriarches, tantôt par des Prophetes, tantôt par des Sacrificateurs, tantôt par des Anges. En un tems par des visions & par des songes, en un autre par des types & par des figures: en un autre par des ceremonies, en un autre par des Ecrits divinement inspirez, jusqu'à ce qu'il envoyât son Fils éternel, qui changea tous les ordres précédens, aneantit les ceremonies, fit cesser les sacrifices, renversa le culte ancien, introduisit une nouvelle Religion, une nouvelle doctrine, de nouveaux Sacremens, une nouvelle Alliance, une nouvelle discipline, de nouvelles promesses: en un mot changea & transforma tellement tout, que sous son économie, les choses vieilles sont entièrement passées, & toutes choses s'y trouvent nouvelles. Cette grande diversité qui se remarque & dans les œuvres, & dans les voyes de Dieu, peut surprendre & scandaliser même l'esprit. Car elle peut faire mal juger de la fermeté & de la constance de ce souverain arbitre du monde. Elle peut faire croire qu'il est sujet au changement & au reavis: qu'il n'est pas

pas toujours le même dans ses conseils & dans ses desseins; qu'il nous ressemble, & qu'il lui arrive comme à nous de corriger ses pensées par d'autres dissemblables, & même contraires qui lui font revoquer ses premières résolutions. C'est pour prévenir cette objection, & munir les Chrétiens contre ce scandale, que Saint Paul, après avoir marqué la diversité extrême de la sagesse de Dieu, vient ensuite à faire mention du propos arrêté de l'Eternel, du décret qu'il a formé en lui-même dès la naissance des siècles, dès avant même le commencement de tous les siècles. Non, dit ce Saint Apôtre, ne croyez pas que la diversité qui se trouve dans la sagesse de Dieu, doive faire conclurre au prejudice de son immutabilité. Pourquoi? parce que ce grand Dieu avoit lui-même prévu & arrêté devant tous les tems ces choses qui changent, qui varient, qui arrivent si diversement dans le cours, dans la suite des tems. En effet la diversité qu'on voit dans les choses, ne marque pas qu'il y en ait toujours eu dans l'esprit de leur auteur. Quand un General d'armée veut assiéger une place, il fait faire des tranchées, il les pousse, il les avance toujours. Ensuite il emporte les bastions & les demi-lunes, & les ouvrages avancés qui la défendent. Et puis il fait des brèches, qui abattent les murailles & les renversent à terre. Mais quand il a pris la ville, on le voit agir d'une manière toute contraire. Car il comble les tranchées & les

aplanit, il retablit les ouvrages ruinez, il repare les brèches & releve les murailles abatuës. Dira-t-on pour cela que ce General est un inconstant & un volage, qu'il fait & defait, creuse & remplit, qu'il abat & qu'il releve par un caprice d'esprit; qu'il n'y a point de netteté dans ses vuës, ni de fermeté dans ses sentimens? Non certes, on en fait un tout autre jugement: & on le considere comme un brave & sage Capitaine qui fait fort bien son metier. Et pourquoi en juge-t-on de la sorte? c'est parce que dès le commencement de son siege, il avoit resolu d'agir ainsi, de faire des tranchées & des brèches, & puis ensuite de les remplir & de les remettre en un autre état, de sorte que le changement qu'on remarque dans ses procedez est veritablement un changement dans les choses, mais non pas dans son esprit, qui a toujourseu les mêmes pensées, les mêmes resolutions, qui a toujours voulu que les choses se fissent de cette maniere. Quand un Architecte entreprend la construction d'un bâtiment & d'un édifice, il employe d'abord des échafaux, des rouës, des machines de diverses sortes: mais quand son ouvrage est achevé, on retire ces échafaux, on éloigne ces rouës, on brûle souvent ces machines & on en fait du feu. Dira-t-on là-dessus que cet Architecte a de la legereté & de l'inconstance, d'employer ainsi & de rejeter les mêmes pieces? Point du tout, on le regardera au contraire, comme un habile hom-

homme, parce que dès le commencement de son entreprise, il avoit ainsi réglé les choses en lui-même, & avoit ordonné que ces changemens arriveroient l'un après l'autre dans son travail : desorte que le changement est dans les machines, & non pas dans son intention qui en avoit toujours disposé de cette sorte. Il en est de même de Dieu ce grand General de toutes les armées du ciel & de la terre; cet admirable Architecte du bâtiment de cet Univers. Devant tous les siècles il avoit vu, il avoit ordonné, il avoit déterminé toutes les diversitez, toutes les varietez, toutes les contrarietez qui se sont aperçues dans le monde & dans l'Eglise; dans la nature & dans la grace; dans les ouvrages de la providence, & dans les oeconomies du salut. Ces changemens ont été effectivement dans les choses: mais non pas en Dieu, qui les a vouluës ainsi avant tous les tems, & qui les a fait arriver de cette sorte, selon ses decrets. Il a donc toujours été le même, il n'y a point eu de mutation dans ses conseils, il les a conçus, il les a conduits, il les a executez suivant son premier projet. Quand le changement vient ou d'impuissance, qui contraint d'abandonner un dessein, parce qu'on n'en peut venir à bout, ou d'ignorance, qui empêche de voir clair dans la suite de son entreprise, ou de legereté qui fait quitter ses premieres mesures, par une pure fantaisie, c'est là une imperfection évidente. Mais en Dieu

il n'y a ni impuissance, car il est toutpuissant ; ni ignorance, car il conoit universellement tout ; ni legereté, car il est Dieu & ne change point.

Jaq. 1:7. Par devers lui, dit Saint Jaques, il n'y a pas seulement d'ombre de variation ; desorte que les changemens qu'on voit dans ses oeuvres ne viennent d'aucune imperfection qui soit en lui. Ce sont des changemens qui le laissent immuable, parce qu'il les a voulus de toute éternité, selon les arrêts de son infinie sagesse. C'est ce que l'Apôtre appelle ici *le propos arrêté*, & il nous y remarque trois choses distinctes ; l'une c'est que ce propos oute decret est établi en J. CHRIST, l'autre que c'est un decret ferme & arrêté, & la troisiéme c'est qu'il est dès les siècles, c'est-à-dire éternel. Il dit donc premierement que Dieu a établi ce decret en J. CHRIST. Car il parle ici de la vocation des Gentils, que Dieu dans l'accomplissement des tems a daigné appeler dans son alliance. Et de cette grande grace il est certain que le decret est fondé en J. CHRIST. Car sans ce divin J E S U S, il n'auroit jamais decreté d'honorer personne de sa communion, ni de sa grace, il auroit reprouvé universellement tout le genre humain, il auroit crié à tous les enfans d'Adam sans exception : Alez, maudits, au feu éternel, qui est preparé au Diable & à ses Anges, pour nous traiter, comme il avoit fait les Demons. C'auroit été un juge inexorable, pour ne pardonner à qui que ce soit : un feu devorant, pour nous con-

su-

finer tous dans ses ardeurs éternelles : un Dieu vengeur, pour nous écraser de ses foudres. Et toutes ses vertus auroient conclu à nôtre perte ; sa sainteté nous auroit confondus, comme ne pouvant compatir avec nos souillures ; sa justice nous auroit accablés, selon ce droit inviolable, qui l'oblige à ne point laisser le péché impuni ; sa bonté même & sa miséricorde ne nous auroit pu faire de bien, parce que n'y ayant point eu de satisfaction rendue à sa justice, elle auroit trouvé un obstacle invincible, qui l'auroit empêchée de se répandre sur nous. C'est pourquoi il est dit formellement, que Dieu nous a élus en *Eph. 1.* J. CHRIST, parce que sans ce bienheureux Redempteur il n'auroit élu personne, & il auroit laissé tous les hommes périr à jamais dans leur misère. Il auroit dit éternellement à tous ; Qu'y a-t-il entre moi & vous, misérables pécheurs ? quelle communion y peut-il avoir entre ma lumière & vos ténèbres, entre ma pureté & vos souillures, entre ma justice & vos iniquitez ? Departez vous de moi, ouvrage, ouvriers de l'iniquité, je ne vous connois point. De là vient que Saint Paul dont tous les termes sont d'un poids extraordinaire en toutes choses, mais particulièrement en cette matière de l'élection, dit que ceux que Dieu a préconus, il les a prédestinés, où vous voyez qu'il pose une préconnaissance, avant *Rom. 8.* la prédestination. Et quelle peut être cette préconnaissance, qui a précédé, au moins *28.*

dans l'ordre de la nature, l'élection éternelle, c'est celle par laquelle Dieu nous a preconus en J. CHRIST, parce que sans lui il nous auroit meconus, il nous auroit desavouez, il ne se feroit jamais resolu à nous reconoitre pour ses enfans. Il a donc falu qu'avant toutes choses il nous conût en J. CHRIST, il nous regardât en lui; pour nous predestiner ensuite, & nous élire à la participation de sa grace. Celui-ci, crioit le Pere celeste sur lui en son bapême, & dans sa transfiguration; celui-ci est mon Fils bien-aimé en qui j'ai pris mon bonplaisir. Pourquoi cela ? pour marquer la difference qui se trouve entre J. CHRIST & le reste des enfans de Dieu. Car pour les autres Dieu prend en eux son bonplaisir : dans le tems present, il les aime en J. CHRIST, il les comble de ses graces, il les couronne de sa gloire, & il apelle l'Eglise, mon bonplaisiren elle; mais il ne prend son bonplaisir dans ses Elus, que parce qu'il l'a pris premiere-ment en son Fils; & si devant toutes choses il ne l'eût pris en ce Fils éternel de sa dilection, jamais il ne nous eût gratifiez du moindre regard de ses yeux paternels & favorables. JESUS donc est le fondement de l'élection, le fondement de tous les decrets de nôtre salut. Et c'est pourquoi Saint Paul parlant ici du dessein que Dieu avoit fait de sauver les hommes sous l'Evangile, dit *qu'il l'a établi en JESUS-CHRIST*. Il nomme ce grand dessein *le propos arrêté*. Car c'est ce que signifie le

terme de l'original ; il veut dire proprement une *these*, une proposition ferme & constante ; un *arrêt*, comme on parle ordinairement. Car tels sont tous les desseins de Dieu : mais principalement ceux qui regardent le salut. Ce sont des decrets fixes, des arrêts irrevocables, des resolutions inebbranlables, & qui ne peuvent changer. Car Dieu n'est pas comme les hommes qui sont mobiles & variables dans leurs sentimens. Il n'est pas homme pour mentir, ni fils de l'homme pour se repentir, il est Dieu, il ne change point. Mon conseil tiendra, crie-t-il lui-même dans Esaïe, & j'accomplirai tout mon bonplaisir. Ses dons & sa vocation sont sans repentance. Et c'est ce que l'Ecriture nous veut faire comprendre en disant que les noms des Elus sont écrits dans le ciel. Car s'ils étoient écrits en la terre, qui n'est que du sable & de la poussiere, ils pourroient s'effacer ; s'ils étoient écrits sur de la cire, ils pourroient se rompre ; s'ils étoient écrits sur du papier ils pourroient se rayer, & il ne faudroit qu'un trait d'éponge pour les faire disparaître : s'ils étoient même gravez sur du marbre, ou sur l'airain, la puissance du tems qui devore toutes choses en viendroit à bout. Mais étans écrits dans le ciel au dessus de tous les efforts du tems & des siècles, dans ce haut & inaccessible séjour, où les vens ne sauroient pousser leurs haleines, ni les pluyes porter leur humidité, ni les tempêtes élever leur rage, où les hommes ne sauroient étendre

Deus.

23: 19.

Mal. 3:

6.

Esaï.

46: 10.

Rom. 11:

29.

Luc. 10:

16.

dre leurs mains, ni les Demons leur fureur : il faut avouer que ces noms ne sauroient être effacez en un lieu si inaccessible & si sûr. Car si les noms qu'on écrit au sommet des Alpes & des Pyrenées s'y conservent, parce que la pointe de ces hautes, & prodigieuses montagnes est au dessus de la region des vents, des tonnerres & des orages ; certainement les noms qui sont écrits au ciel au dessus de toutes les choses sublunaires, doivent être entierement ineffaçables. C'est ce qui fait que le vrai fidele ne peut jamais dechoir entierement de la grace, à cause de l'immutabilité du decret qui l'a élu, & que toutes les forces de la vie & de la mort, des Principautez & des Puissances, des hauteurs & des profondeurs, des choses presentes & des choses à venir, ne sauroient le separer de l'amour de son Dieu, parce que son élection est un propos ferme & arrêté, auquel rien n'est capable de causer du changement.

Et certes il ne faut pas s'étonner si ce decret est immuable, puis qu'il est éternel. Car ce qui est éternel est devant le tems, & au dessus du tems, & par conséquent il n'est point sujet à la puissance, ni aux alterations du tems, il est entierement invariable. Et tel est ce propos dont parle ici nôtre Apôtre. Car il dit qu'il est *des les siecles*, & le Grec porte precisement que c'est le decret des siecles, ce qui selon le style de l'Écriture designe l'éternité. Car c'est ainsi que dans le Pseaume cent quarante

rante-cinquième le regne de Dieu est apellé le Royaume des siècles, c'est-à-dire, le Royaume éternel ; & dans le chapitre 45. d'Ésaïe, le salut de l'Eglise est nommé le salut des siècles, pour dire le salut éternel ; & dans le neuvième de Daniel, il est dit que le Messie devoit amener la justice des siècles, pour signifier une justice éternelle ; & l'Alliance de J E S U S-CHRIST est apellée en divers endroits du Vieux Testament, l'Alliance des siècles, parce que c'est une Alliance éternelle. De même donc ici le propos des siècles marque évidemment un decret éternel : même ceux qui entendent la langue Greque, & qui conoissent son genie, pourroient remarquer que l'expression de St. Paul peut fort bien être entendue d'un propos qui est devant les siècles. Car voici comme il s'exprime, il parle de la *proréte des siècles*, qui par un tour ordinaire à cette langue, peut fort bien signifier la these ou la resolution qui a precedé les siècles, & qui par consequent est éternelle. Car en effet Dieu étant éternel a réglé dans son conseil, avant tous les tems, ce qui devoit arriver dans l'ordre & dans la suite des tems. Aussi est-il dit formellement qu'il nous a élus avant la fon- Eph. 1. 9.
dation du monde : c'est-à-dire de toute éternité. Car avant le monde, il n'y avoit point encore de tems, point de jours, point d'années, point de siècles, point de durée pareille à celle qui a ebulé depuis, parce qu'alors il n'y avoit ni soleil, ni lune, ni astres, ni au-
cun

cun mouvement imaginable, qui pût servir à mesurer la durée, desorte que ce qui est avant le monde, est véritablement éternel. Et comme par delà le monde à l'égard de l'étendue il n'y avoit point de lieu, mais de grands espaces qui ne sont pas imaginaires, comme on le dit ordinairement assez mal, puis que ces espaces sont Dieu lui-même dont l'essence illimitée s'étend à l'infini, au delà des dernières bornes de l'Univers : aussi avant le monde à l'égard de la durée il n'y avoit point de tems, mais une éternité immense qui n'a point eu de commencement, & qui n'étoit autre chose que Dieu lui-même. D'où vient que St. Paul parlant du bonplaisir de Dieu envers les Élus, dit que Dieu l'avoit premièrement arrêté en soi : expression certes merveilleusement remarquable, & qui emporte beaucoup plus qu'on ne pense. Car elle n'est pas semblable à celle par laquelle on dit à toute heure que nous arrêtons les choses en nous-mêmes ; parce que quand nous arrêtons une chose en nous, c'est de telle sorte que nous pouvons l'arrêter ailleurs hors de nous, l'arrêter dans nos papiers & dans nos registres, l'arrêter dans des grefes & dans des chambres de comptes, où les actes s'en gardent & se conservent. Mais quand Dieu nous a élus, il ne pouvoit arrêter ce décret hors de soi. Car il n'y avoit alors ni terre, ni ciel, ni paradis, ni tems, ni durée ; il ne pouvoit donc en former l'arrêt qu'en soi-même, & par conséquent de toute éternité.

Aussi

Eph.
1:9.

Aussi voyez vous que l'Apôtre assure dans la seconde à Timothée, que la grace nous a été donnée en J E S U S-C H R I S T avant les tems éternels. Il est donc certain que le propos arrêté qui a été établi en J. C H R I S T, est un propos des siècles & un decret éternel, qui est aussi ancien que Dieu même.

C'est là un grand honneur pour les Fideles que Dieu ait pensé à eux, non seulement avant qu'ils fussent nez, non seulement avant que le monde fût fait; mais plus de mille millions de siècles auparavant; de toute éternité il les a aimez; de toute éternité ils ont été dans son esprit & dans son cœur, pour leur preparer le salut. Mais ce n'est pas seulement un honneur pour eux: c'est un sujet admirable d'assurance & de confiance. Car puis que le decret de Dieu qui les regarde est éternel, il est par consequent immuable, il ne peut y arriver de changement, si bien que leur salut qui en depend est en sûreté. Rien ne sauroit le leur ravir. Rien ne peut les en priver: Dieu qui les a aimez dès le commencement du monde les aimera jusqu'à la fin; & par delà même la fin de tout l'Univers. Son élection est d'éternité en éternité; de l'éternité de devant qui a precedé la naissance des siècles, en l'éternité d'après qui suivra toute la durée des siècles. Aussi nôtre Apôtre ayant dit que le decret fondé en J. C H R I S T est éternel, montre que nous ne devons point douter de nôtre salut, quand il ajoute que par ce même

J.

J. CHRIST nous avons une entière hardiesse & un accès en confiance par la foi en lui. C'est ce qu'il nous faut considérer dans notre seconde partie.

Le mot de hardiesse, dont se sert ici Saint Paul, à le considérer dans son origine signifie proprement une liberté de parler & de tout dire. Et il s'emploie fort souvent dans l'Écriture en ce sens. C'est ainsi que les Apôtres au quatrième du Livre des Actes faisoient cette prière à J. CHRIST: Maintenant, Seigneur, donne à tes serviteurs d'annoncer ta parole avec toute hardiesse. Et notre saint Docteur des Gentils dans la fin de cette Epître aux Ephésiens, les exhortoit à prier pour lui, afin que la parole lui fût donnée à bouche ouverte avec hardiesse, pour faire conoître le secret de l'Évangile. Et ce même Apôtre disoit aux Corinthiens: Depuis que nous avons une telle confiance, nous usons d'une grande hardiesse de parler. De là ce terme a passé dans une autre signification, & s'est employé pour dire, non simplement la hardiesse de parler, mais celle d'agir: pour exprimer la liberté, l'assurance, la confiance, la certitude, avec laquelle nous faisons les choses. Assurance & liberté qui regarde les hommes, ou Dieu lui-même. Les hommes, comme dans ce passage de la première à Timothée, où l'Apôtre parlant aux Evêques & aux Diacres, & voulant leur représenter combien l'intégrité & la bonne conscience leur

leur donne de hardiesse dans leur emploi, dit que ceux qui auront bien servi aquerront un bon degré pour eux, & une grande liberté dans la foi: Dieu, comme quand l'Apôtre aux Hebreux veut que nous alions au trône de grace avec assurance, que nous y alions avec une pleine certitude de foi, employant dans l'original le même mot qui se trouve maintenant dans nôtre texte. C'est cette liberté & cette assurance envers Dieu que St. Paul entend en ce lieu. Et c'est pourquoi à la hardiesse, il ajoute aussitôt l'accès avec confiance, pour s'expliquer; car voulant faire voir quelle est cette hardiesse dont il parle, il declare que c'est celle par laquelle nous alons à Dieu avec assurance, de sorte que cet accès étant l'explication de la hardiesse, il ne faut que considerer l'un pour entendre l'autre, & avoir une vraie intelligence de tous les deux.

Vous comprenez aisément cet accès à Dieu, si vous remarquez que ce mot de *nous* employé dans cet endroit, *nous avons accès*, ce mot, dis-je, comprend dans son enceinte & les Juifs & les Gentils. Car c'est ce que l'Apôtre nous montre dans le chapitre precedent, disant que nous avons les uns & les autres en un même esprit accès au Pere; les uns & les autres, c'est-à-dire, ceux de la circoncision & ceux du prepuce. Car pour les Gentils, avant J. CHRIST bien loin d'avoir accès à Dieu ils en étoient entierement rebutez. Ils ne pouvoient aprocher de lui, ils étoient étrangers

de ses Alliances , excommuniez de la grace , incapables d'entrer seulement dans son temple & de toucher à ses autels. C'étoient les peuples de loin que Dieu laissoit marcher aveuglement dans leurs voyes de perdition , sans leur ouvrir les siennes , qui sont les voyes de salut. Ils étoient sans esperance & sans Dieu au monde , comme des gens perdus , & des ames reprouvées. Pour les Juifs ils étoient véritablement plus près de Dieu , puis qu'ils étoient son peuple, sa portion, son joyau, & son heritage. Néanmoins il est vrai que l'accès auprès de lui ne leur étoit pas tout ouvert. Car sous la Loi Dieu étoit inaccessible : la montagne du Sinai , d'où il prononça ses commandemens , étoit environnée de barrières qui en defendoient l'aproche sur peine de la vie. Même le sanctuaire , d'où il rendoit ses oracles , & où sa Majesté residoit entre les Cherubins de gloire, étoit interdit à tout le peuple , & personne n'y pouvoit entrer. Le souverain Sacrificateur lui-même n'y pouvoit mettre le pied qu'une seule fois l'année. Et il ne faut pas s'étonner que les Israélites eussent si peu de liberté avec lui , parce qu'alors il étoit sur le tribunal terrible de la justice, tonnant, menaçant, si bien qu'on ne le pouvoit aborder dans ce formidable appareil , qui faisoit fremir les pecheurs. Ainsi ni les Gentils , ni les Juifs même n'avoient point d'accès avec confiance à Dieu avant l'incarnation de la Parole éternelle. Mais par
la

par la foi en J. CHRIST. 215

la venue de ce grand Sauveur l'accès a été donné aux uns & aux autres, parce que J. E. S. U. S. les a tous également reçus dans son Alliance, appellez à la communion de ses grâces, admis à la participation de ses bénéfices. Des deux il n'en a fait qu'un, un seul & même peuple : tous ayans en J. CHRIST. un seul & même Dieu pour pere, une Eglise pour mere, un même Redempteur pour frere, un même Esprit pour sanctificateur, un même foi pour doctrine, un même culte pour devotion, de mêmes promesses pour objet de leurs esperances, une même grace pour premices en la terre, une même gloire pour heritage dans le ciel. Car en J. CHRIST. il n'y a plus ni Juif, ni Grec, ni Scythe, ni Tartare, ni domestique, ni étranger, ni près, ni loïn, mais tous sont un en lui. Ainsi nous avons tous sans distinction de peuple, de sang, ni de pais accès au Pere celeste. Nous y avons accès par nos prieres, qui sont écoutées favorablement étant faites au nom de son Fils J. E. S. U. S. Nous y avons accès par notre repentance, qui bien que foible & defectueuse, ne laisse pas de plaire à un Dieu reconcilié par J. CHRIST. Nous y avons accès par nos œuvres, dont les imperfections ne les empêchent pas d'être bien reçues, à cause de la justice du Sauveur dont elles sont revêues. Nous y avons accès en notre vie, en recevant les benedictions & les grâces. Nous y avons accès en notre mort, en étant reçus

K k 2

dans

Heb.
10: 19.

dans le Royaume de la gloire. Car, dit Saint Paul aux Hebreux, nous avons la liberté d'entrer aux lieux saints, par le sang de JESUS. Nous ne sommes plus comme sous la Loi, le sanctuaire ne nous est plus fermé, au contraire il nous est tout ouvert, & nous pouvons nous y adresser avec une entière liberté, non une fois l'année seulement: mais en toute sorte de tems. Encore quel est cet accès à Dieu? est-ce un accès qui se fasse en crainte, dans le doute, dans la défiance, dans l'incertitude, en tremblant? Non, dit St. Paul, *c'est un accès avec confiance*, sans alarme, sans frayeur, sans inquiétude, dans une pleine persuasion de notre salut. Car en effet c'est là ce que demande le genie de l'Évangile, & la nature de la Nouvelle Alliance, sous laquelle nous vivons. Car ce n'est plus une alliance de severité & de rigueur, comme la Loi; qui tonnoit en malédictions, qui ôtoit toute esperance de pardon, qui crioit d'un ton effroyable, Maudit est quiconque n'est permanent dans toutes les choses qui sont commandées pour les faire: mais l'Évangile est un alliance de benignité & de douceur, qui ne parle que de remissions & d'indulgences: qui presente la misericorde à tous les repentans, & qui crie grace, grace pour eux. Qu'est-ce que la grace doit produire en nous, si non de la confiance. C'est à la justice à nous effrayer. Mais c'est le propre de la misericorde de nous assurer. Pour repondre donc

à la nature de nôtre Alliance Evangelique , nos sentimens doivent être pleins de confiance. S'allarmer sous l'Evangile, ce seroit trembler dans le sein de la grace, & entre les bras de la misericorde même. Et c'est pourquoy pour montrer la difference qui se trouve entre les deux Alliances, l'Apôtre dit que nous ^{Rom. 8} n'avons plus un esprit de servitude, pour ^{15.} être encore en crainte, mais un esprit d'adoption qui nous fait crier librement & hardiment, Abba Pere: renvoyant ainsi la crainte & la timidité à la Loi, & attachant l'assurance filiale à l'Evangile. C'est encore ce que demande la gloire de Dieu. Car en quoy Dieu a-t-il mis sa gloire sous le Nouveau Testament? Certes ç'a été dans la manifestation de sa misericorde. Dieu, dit Saint Paul, nous ^{Eph. 2.} a vivifiés en son Fils, afin qu'il montrât aux siècles à venir les abondamment excellentes richesses de sa grace, par sa benignité envers nous en J. CHRIST. Dans la creation du monde Dieu avoit deployé sa toute-puissance; dans la publication de la Loi, il avoit déclaré sa justice. Mais dans l'établissement de l'Evangile il a établi sa misericorde. C'est donc proprement par cette vertu que nous devons le glorifier. Et comment glorifier la misericorde divine qu'en nous confiant en elle, qu'en nous assurant en sa grace: si bien que douter & se defier, c'est ravir à Dieu la gloire qu'il s'étoit proposée sous l'Evangile.

Cette confiance est fondée sur J. CHRIST qui en est la cause, le moyen & le motifs d'où vient que nôtre texte l'établit toute entiere en lui, *par lequel*, dit-il, *nous avons hardiesse & accès avec confiance*. En effet, Mes Freres, tournez les yeux de quelque côté qu'il vous plaira, & vous verrez que de toutes parts nous trouvons en J. CHRIST des sujets infailibles de confiance. Car qu'est-ce qui vous pourroit tenir dans la crainte, ou dans le doute en le regardant? Seroit-ce la consideration de Dieu ce grand & redoutable juge à qui vous avez affaire? J'avouë que hors de J. CHRIST q'est une majesté terrible au delà de toute imagination : mais ce bienheureux Redempteur lui a fait quitter tout ce qu'il avoit de formidable ; de Juge il l'a rendu Pere, du tribunal de sa justice il l'a fait passer sur le trône de sa grace ; il l'a desarmé de tous les traits de son épouvantable colere ; il lui a ôté la barre de fer dont il nous menaçoit en sa fureur ; & lui a mis à la main le sceptre d'or qu'il nous tend en son amour, pour nous obliger à approcher de lui sans apprehension. Et il le porte même à nous assurer qu'il nous veut donner, non jusqu'à la moitié de son Royaume, mais son Royaume tout entier avec toutes ses felicitez & toutes ses gloires. Oui, dis-tu : mais si Dieu est misericordieux en J. CHRIST, il ne laisse pas d'être juste aussi, sa justice lui est essentielle & inseparable de sa nature. Il la garde toujours, & c'est pourquoi il est représenté

senté dans l'Apocalypse assis sur un trône environné véritablement d'un arc en ciel, marque de sa reconciliation & de sa paix : mais de ce trône néanmoins sortent des éclairs & des tonnerres & des foudres pour témoigner sa vengeance. C'est ce qui m'effraye & me fait peur. Non, fidele, tu n'en dois point être épouvanté. J. CHRIST t'ôte encore ce doute, & te doit de ce côté-là faire aller à Dieu avec confiance. Car il est vrai Dieu est juste aussi bien que misericordieux, mais JESUS a pleinement satisfait à sa justice, il a reçu sur sa Personne benite toutes les fleches de sa colere, il a bu & épuisé toute la coupe de son indignation, il a payé nôtre dette jusqu'au dernier quatrain. Elle n'a plus rien à nous demander, si bien que ton indignité & tes defauts ne doivent point empêcher ta confiance, puisque quelque coupable que tu sois, en toi-même, tu te trouves beanmoins innocent en J. CHRIST, qui a repondu pour toi, & il n'y a nulle, nulle condamnation pour ceux qui sont en ce divin Redempteur. Cependant, repliquestu, il me reste encore Rom. 8. une inquietude, qui trouble le repos de ma conscience, c'est qu'à la verité J. CHRIST par sa mort a contenté la justice divine, pour les pechez que j'avois commis; mais depuis que je suis entré dans la communion de ce bon Sauveur je suis retombé dans une infinité de fautes, j'ai recommencé tout de nouveau à offenser mon Dieu; je l'outrage, je l'irrite en-

encore continuellement , & il ne se passe point de jour que je ne commette quelque rébellion, ou quelque ingratitude contre lui. Comment est-ce donc que la mort de J. CHRIST pourroit m'exempter de condamnation ; puis qu'après l'avoir embrassée, j'ai mérité par de nouveaux crimes la malédiction & la vengeance du Ciel. Ame Chrétienne, tu trouves encore en J. CHRIST le remède à ce doute, tu le rencontres dans son intercession admirable ; par laquelle la mort est toujours présente devant Dieu : la vertu en est continuë, l'efficace en est perpétuelle, le sacrifice en est éternel, pour faire monter sans cesse une odeur d'apaisement aux narines du Père céleste. Car il n'est pas de cette grande victime, comme de celle des bœufs & des moutons de la Loi. Le sang de ces animaux se corrompoit & s'évanouissoit dès qu'il avoit été répandu ; de sorte qu'il effaçoit bien les péchez commis avant son effusion ; mais si l'on pechoit après dans la suite, il ne seroit plus de rien, parce que la vertu étoit passée, & qu'il n'étoit plus même dans l'être des choses. Au lieu que le sang de J. CHRIST est toujours frais & vivant. Il y aura bientôt dix-sept cens ans qu'il a été répandu ; & cependant il est encore aussi nouveau que le premier jour : il aura toujours la même vigueur & la même force jusqu'à la fin du monde : de sorte que si tu commets tous les jours de nouveaux péchez, tu en as tous les jours le

remede dans l'intercession de ton Redempteur, qui comparoit continuellement pour toi dans le ciel, & qui t'obtient par ce moyen-là une redemption éternelle. Qui est-ce qui condamnera ? *Rom. 8:33* CHRIST est celui qui est mort, & qui est ressuscité, & qui est à la droite de Dieu, où il fait requête pour nous. Avouë donc maintenant, ô Chretien, que par JESUS-CHRIST nous avons accès avec une entiere confiance, puis qu'il ne sauroit s'élever de crainte dans nos esprits, que la consideration de cet adorable Sauveur, ne nous fournisse de quoi l'apaiser parfaitement.

Il est vrai que JESUS ne donne de hardiesse & d'assurance qu'à ceux qui l'embrassent par une vraye foi ; il est inutile aux autres qui ne croyent point en lui, parce qu'ils ne s'appliquent point ses merites, ils n'ont point aussi de part à ses benefices ; de même que l'arbre de vie tout excellent, tout vivifiant, tout admirable qu'il étoit, ne servit pourtant de rien à Adam, parce qu'il ne mangea point de son fruit. C'est pourquoy Saint Paul dans nôtre texte, après avoir dit que par J. CHRIST nous avons hardiesse & accès avec confiance, ajoute enfin, *par la foi que nous avons en lui.* Car la foi est la condition de la Nouvelle Alliance du Seigneur JESUS, & c'est le seul moyen de le recevoir dans nos cœurs, pour entrer en la communion de ses biens, suivant *3:16* ce qui est dit en Saint Jean que Dieu a tant aimé le monde, qu'il a donné son propre

K k 5 Fils,

Fils, afin que quiconque croit en lui ne perisse point, mais qu'il ait la vie éternelle. Car pour rendre une donation utile & valide, pour lui faire sortir son effet, deux choses sont également nécessaires, l'une est la disposition du donateur, l'autre est l'acceptation du donataire, & sans cette dernière toute la libéralité de l'autre ne produit rien. De même aussi pour jouir du salut il a falu d'un côté que Dieu nôtre grand Donateur nous l'ait accordé, ce qui est l'acte de sa miséricorde & de sa grace. Mais il faut d'ailleurs que nous les donataires l'acceptions de nôtre part ; ce qui est l'acte de nôtre foi : & c'est là ce qui fait paroître la grandeur inénarrable de la bonté de Dieu envers nous. Non seulement il nous a donné son Fils ; mais pour jouir de ses bénéfices inestimables, il ne requiert de nous que la foi, c'est-à-dire, qu'il n'exige rien, sinon que nous acceptions son don. O merveilleux avantage de l'Alliance de grace ! Celle de la Loi n'étoit pas de cette nature : elle stipuloit une condition bien plus rude & plus onéreuse ; elle demandoit une obéissance exacte, & entière à tous ses Commandemens : & pour la moindre contravention elle denonçoit une malediction éternelle. Hélas ! nous étions perdus si Dieu eût continué à nous tenir cette rigueur : jamais nous n'eussions eu de part au salut, s'il ne s'étoit contenté d'une autre condition que de celle-là. Car n'y ayant point d'homme qui ne peche, & les justices même
des

des plus saints étant comme le drap souillé, qui est-ce qui auroit pu pretendre à cette vie que la Loi ne promet qu'aux parfaits observateurs de ses ordonnances? Qui est-ce qui auroit pu éviter cette malediction terrible qu'elle denonçoit aux moindres infractions de ses statuts? C'est pourquoi l'Écriture la nomme le ministre de la condamnation & de la mort; & de là vient que notre Apôtre envisageant l'état d'un homme qui s'attachoit à la Loi, nous le representoit tout confus & tout éperdu, criant dans les troubles & dans les allarmes de sa conscience; Las moi miserable! qui me delivrera de ce corps de mort? Mais l'Évangile^{Roms 7.} nous guerit de cette frayeur, & nous ôte cette crainte. Car il ne nous demande plus une justice parfaite, une sainteté accomplie, ni une obeissance sans defect aux Commandemens de Dieu: il nous ordonne seulement de croire; de croire que Dieu nous a donné son Fils, & que ce Fils nous a merité la vie. Se peut-il rien de plus doux & de plus facile? Nous n'entendons plus maintenant cette voix rigoureuse crier à nos oreilles: Fai ces choses & tu vivras. Ce seroit pour nous jetter dans le desespoir: mais une autre agreable & misericordieuse nous est adressée qui nous dit, Croi & tu seras sauvé; si bien qu'encore que nous tombions en diverses fautes, nous ne devons rien craindre en croyant veritablement & sincerement en J. CHRIST. C'est pourquoy au lieu que l'Apôtre pensant à l'Alliance
lega-

legale s'écrioit tout effrayé, Las moi misérable! quand il vient à se tourner du côté de l'Evangile, il change entierement de ton, & s'écrie plein de consolation & d'assurance :

Rom. 7. Graces à Dieu par J. C H R I S T notre Seigneur.

25. Et c'est la raison aussi pourquoi le Seigneur

Math. appelle son joug aisé, & son fardeau leger; au
11: 30. lieu que Saint Pierre nommoit celui de la Loi

Mat. 15. insupportable, & disoit que ni eux, ni leurs
10. peres ne l'avoient pu porter, à cause de sa pesanteur excessive qui les accabloit. Il ne faut donc pas s'étonner si notre Apôtre pour montrer que par J. C H R I S T nous avons une pleine hardiesse, & une entiere confiance, a voulu faire mention de la Foi, puis que cette condition étant si douce & si aisée, elle achevé de nous assurer en J. C. nous promettant le salut & la felicité éternelle, pourvu seulement que nous veuillions accepter le don de sa grace.

Voilà la doctrine de Saint Paul, comment l'accorder avec la maxime de ceux qui veulent que le Fidele doute continuellement de son salut, & qu'il ne puisse jamais s'assurer s'il est en l'amour, ou en la haine du Seigneur? Se peut-il rien de plus contraire, & de plus directement opposé à la doctrine Apostolique? Saint Paul dit que par J E S U S nous avons hardiesse & confiance, & ces Messieurs veulent qu'il nous laisse dans le doute, dans la crainte, dans la deffiance, dans l'incertitude. N'est-ce pas là le blanc & le noir, la lumiere & les tenebres? c'est-à-dire une contrariété, une opposition par-

parfaite. Oui: mais, dit-on, nous ne doutons pas des promesses, ni des doctrines de Dieu en general: nous les embrassons fortement: nous sommes très-persuadez de leur verité & de leur fermeté inviolable. Nous nous tenons assurez du merite de J E S U S, de la perfection de son sacrifice, de la force de son intercession, & de l'aquisition qu'il a faite du salut à tous les Fideles. En cet égard nous avons par lui une pleine hardiesse & une parfaite confiance. Mais ce qui fait nôtre doute, c'est l'aplication de ces doctrines & de ces promesses à nos personnes: nous doutons qu'elles nous regardent en nôtre particulier: nous doutons que nous soyons du nombre de ceux qui en sont rendus participans, & qui en ressentent l'effet. Mais Saint Paul renverse cette pensée en parlant ici de la Foi. Car qu'est-ce que la Foi, sinon l'aplication particuliere des doctrines & des promesses évangéliques? Croire n'est autre chose que les embrasser, les recevoir, les loger dans son cœur pour en recueillir le fruit. Mais, repartent-ils, nous ne savons si nous avons la Foi, & c'est ce qui fait nôtre peine. Chose étrange & véritablement étonnante qu'on puisse douter si on a la Foi, ou si on ne l'a pas! Car toutes les actions & toutes les fonctions qui se font en nous, portent avec elles des sentimens infailibles d'elles-mêmes qui ne permettent pas d'en douter. Un homme qui vit, sent & conoît véritablement qu'il est en vie; & la Foi est la vie de

Habac.

2: 4

Rom. 1:

17.

1 Cor.

13: 12.

2 Cor. 5.

Gal. 3:

21.

2 Cor.

13: 5.

nos ames: Le juste vivra de sa Foi. Un homme qui voit, sait parfaitement bien qu'il voit: & la Foi est la vue de nos esprits. Nous voyons maintenant comme en un miroir, dit Saint Paul. Un homme qui marche sait parfaitement qu'il se meut & se remue; & la Foi est le marcher de nos consciences: Nous marchons par la Foi, dit le même Apôtre. Quoi, Mes Freres, aurions-nous la vie spirituelle & regenerée, sans que nous en eussions aucun sentiment? Verrions-nous la lumiere celeste de la verité, sans la voir si nous la voyons? Marcherions-nous dans les voyes de Dieu, & dans la route du ciel sans sentir que nous avançons? Le Saint-Esprit qui est l'auteur de la Foi, cet Esprit Saint qui est l'ame de nos ames, l'esprit de nos esprits, la vie de notre vie, logeroit-il, habiteroit-il en nous sans que nous en eussions de connoissance? & je vous prie, comment Saint Paul affirmeroit-il que nous avons hardiesse & confiance en la foi, si nous ne la sentions pas? Car une foi insensible, une foi dont on doute si on l'a effectivement ne produit rien: Elle n'assure pas, elle n'ehardit pas, elle ne donne donc point de hardiesse & de confiance; contre la Theologie de Saint Paul. Et pourquoy le grand Docteur des Gentils disoit-il aux Chretiens: Examinez vous vous-mêmes, si vous êtes en la Foi, éprouvez vous vous-mêmes, ne vous reconnoissez-vous point vous-mêmes, pour sçavoir si J. C H R I S T est en vous? Pourquoi parleroit-il de la sorte,

s'il est impossible de savoir si l'on a la Foi, quelque épreuve, quelque enquête, quelque examen qu'on puisse faire de son propre cœur? Non non, Mes Freres, une ame qui croit véritablement n'est point sans connoissance, ni sans sentiment de sa foi. Elle en est bien persuadée, elle dit avec Saint Paul, Je sai à qui j'ai ^{2 Tim. 1.} cru; elle ajoute avec le même, Je ne vis plus ^{12.} maintenant moi: mais J. CHRIST vit en moi, ^{Gal. 2:} & ce que je vis en la chair, je vis en la Foi du ^{20.} Fils de Dieu qui m'a aimé, & qui s'est donné soi-même pour moi. C'est là ce qui le remplit d'une confiance ferme & inébranlable, fondée en ce divin JESUS que sa foi embrasse. Car il faut bien remarquer qu'il n'y a point d'autre fondement de l'assurance Chretienne. Saint Paul ne nous en propose point d'autres, & l'Écriture nous assure qu'il n'y a point aussi de salut en aucun autre, qu'il n'y a point de nom donné aux hommes sous le ciel, par lequel on ^{Aff. 4:} puisse être sauvé que le sien, qu'il est la Voye, ^{12.} la Verité, & la Vie, & que nul ne va au Pere si ^{Jean 4:} non par lui. Point d'autre Mediateur, point ^{6.} d'autres Intercesseurs, point d'autres Avocats dans le ciel, point d'autres apuis de notre salut. Pourquoi en voudrions-nous d'autres? N'est-il pas assez en credit dans la Court celeste, pour nous recommander à son Pere, & nous obtenir sa faveur? Paul, ou Pierre, ou Jean, ou Jaques, ou Etienne ses serviteurs & ses rachetez, seroient-ils plus confiderez dans le palais du Dieu vivant, que ce Fils éternel qui est l'image essen-

essentielle du Pere, la resplendeur de sa gloire, & le caractere vivant de son adorable personne? Ou auroit-il besoin de leur aide & de leur secours dans les fonctions de sa charge? Auroit-il besoin de leur intercession & de leurs prieres pour s'attendrir, & pour reveiller ses compassions, lui qui est la misericorde même, & qui nous a aimez plus que sa vie?

Demeurons en donc à ce divin Redempteur, qui seul est la voye pour aller au ciel, l'échelle pour y monter, la porte pour y entrer; & si en lui se trouve la hardiesse & la confiance, soyons sûrs que par tout ailleurs, il n'y a que crainte, doute, & incertitude. Etablissons aussi toute nôtre assurance dans la foi en son nom. Ne la cherchons point dans nos œuvres. Car elles sont incapables de nous enhardir, de nous affermir, de nous soutenir devant Dieu, à cause des imperfections & des defauts qui s'y rencontrent toujours: bien loin de nous justifier en sa presence, elles nous accusent, elles nous condamnent, elles nous font nôtre procès, & ceux qui s'y apuyent seront toujours tremblans, inquiets & confus devant le Juge celeste.

Mais aussi d'ailleurs, Mes chers Freres, prenons garde de nous abuser dans le sentiment de nôtre foi, & qu'il ne nous arrive jamais de la vouloir separer des bonnes œuvres. Loin de nous, loin de toute ame Chretienne une si faulse & si damnable entreprise, dont on nous accuse à tort. Nous croyons que la Foi sans les œuvres n'est pas une Foi, ce n'en est qu'une

om-

ombre, qu'une idole, qu'un fantôme vain & trompeur que Dieu regarde avec mepris, & qui ne nous rendra jamais agreables à ses yeux. La vraye foi qui nous assure devant lui, est celle qui nous apliquant les merites de J. CHRIST, nous soumet en même tems à ses ordonnances & à ses préceptes, qui le considerant comme Sauveur, nous porte à le servir comme Maître, qui l'embrasse tout entier, comme nous ayant été fait non seulement justice: mais ^{1 Cor. 1: 31.} aussi sanctification, pour ne point separer en nos personnes, ce qu'il a joint si étroitement en la sienne. Alors vous aurez une foi capable de vous assurer, quand ensuite de vôtre creance en lui, vous travaillerez à imiter ses vertus, à vous conformer à son exemple, à marcher religieusement sur ses traces, & à vous conduire par les mouvemens de son Esprit. Quand vous bannirez l'impureté de vos cœurs, la profanation de vos bouches, les rapines & les usures de vos mains, l'intemperance & l'excès de vos repas, l'impudicité de vos affections & de vos desirs, le libertinage & le dereglement de vos actions. Quand vous regarderez les Chretiens comme vos freres, les pechez comme vos ennemis, la pieté comme vôtre tresor, l'Alliance de Dieu comme vôtre gloire, l'Eglise comme vôtre maison, la terre comme vôtre exil, le ciel comme vôtre patrie, pour y tendre de toutes vos forces par le chemin de la sainteté. Que si vous sentez en vous ces bons mouvemens: mais foibles, languis-

sans & imparfaits, courage Chrétiens, v^otre foi suppléera à ce défaut, en embrassant la justice de v^otre Sauveur qui couvrira toutes vos imperfections, & vous fera trouver en lui ce qui vous manque en vous-mêmes, une obéissance sans défaut, une pureté sans tache, un mérite sans infirmité : si bien qu'au milieu même de vos foiblesses, vous vous sentirez pleins de confiance, en vous appuyant sur cet adorable J E S U S dont le sang efface toutes vos souillures, dont la rançon acquitte toutes vos dettes, dont le Sacrifice vraiment propitiatoire expie toutes vos fautes, dont la mort vous assure infailliblement l'immortalité & la vie. Attachez vous donc fidelement & invariablement à ce divin Redempteur, & vous trouverez en lui le vrai repos de vos consciences : vous ferez vos prières avec hardiesse, vous travaillerez à v^otre salut avec confiance : vous jouirez d'une paix ferme & assurée dans vos cœurs : vous vivrez sans trouble, vous mourrez sans effroi & sans inquietude, & vous irez enfin avec lui goûter les delices éternelles de cette vie bienheureuse, dont il est allé prendre possession, comme avant-coureur pour vous : afin que là où il est vous y soyez un jour en sa compagnie, pour y contempler sa gloire, & en la contemplant en jouir aux siècles des siècles. Dieu nous en fasse la grâce, & à lui Pere, Fils, & Saint Esprit soit honneur & gloire à jamais. A M E N.